

aux 230 millions restant à créer, la matière impossible en est connue, et rien ne peut faire douter de sa puissance.

Ce budget a donc tous les caractères possibles de la certitude financière.

Reste, il est vrai, un compte de liquidation ouvert à la réparation des malheurs de la guerre, compte dont tous les articles sont connus, et qui ne peuvent certainement pas se renouveler annuellement, tels que réparation de nos places, rétablissement de notre matériel de guerre, entretien de l'armée d'occupation, solde de quelques officiers actuellement à la suite et destinés à rentrer dans les cadres; l'indemnité, enfin, due aux départements envahis. Le passif de ce compte est de 400 millions environ, et son actif, consistant en rentes que l'Etat possède et reliquats de l'emprunt, n'est pas s'élever à moins de 160 à 170 millions, ce qui réduit à environ 230 millions le solde à acquitter.

Or, les dépenses de ce compte ne seront pas exécutées en moins de trois ans, et quand même les plus-values des trois ans, habituellement en temps de paix, n'y suffiraient pas, la dette flottante est là, laquelle n'est pas comme elle a été, de 1 milliard ou de 1 milliard 100 millions, mais de 625 millions.

Reste enfin une dernière difficulté. La Banque, chargée de la circulation monétaire depuis que la conversion de ses billets en numéraire métallique n'est plus obligatoire, la Banque va être autorisée à étendre ses émissions. Elle était autorisée à émettre 2 milliards 400 millions de billets; elle sera autorisée à en émettre 300, 400, 600 millions de plus, selon ce que vous jugerez convenable.

Est-ce un danger? Ce billet infallible de la Banque de France, qui n'a jamais baissé de 2 p. 100 dans ses plus mauvais jours, tandis qu'à vu baisser de 10, 15, 20 p. 100 les billets des banques les plus renommées, sans qu'une catastrophe s'ensuivît, serait-il menacé de baisser de 2, de 3 p. 100? D'abord, au moment où nous parlons, il faut à l'étranger une prime pour s'en procurer.

La baisse n'est donc pas à prévoir; la Banque de France a pour l'arêter le bilan suivant:

L'émission de 3 milliards, qui est aujourd'hui de 2 milliards 400 millions, s'augmenterait-elle de 300, de 400 millions, la Banque offrirait les gages suivants:

	Millions.
En caisse, or et argent.	634
Portefeuille.	750
Prêts sur dépôts de titres ou lingots.	100
Rentes non négociables.	100
Rentes disponibles.	66
Rentes à la réserve.	10
Immeubles.	13
Créance sur la ville de Paris.	210
Créance sur l'Etat appuyée par 200 millions d'amortissement qui lui sont réservés.	1.500
Total.	3.383

La Banque aurait donc de quoi faire face à 3 milliards de billets, si elle était prête à les émettre, et à 300 ou 400 millions de comptes courants. Ajoutez que le Trésor n'a plus rien à lui demander, et que si elle augmentait ses émissions, ce serait pour élargir ses comptes au commerce, ce qui ferait augmenter d'autant son portefeuille et accroît son gage, en une proportion égale à ses émissions. Jamais Banque n'a donc présenté une semblable solidité, et elle peut augmenter ses émissions si les besoins de la circulation monétaire l'exigent, ce qui n'est guère vraisemblable, l'Etat ayant acheté sur l'étranger la plus grande partie du papier dont il peut avoir besoin, et n'étant, par conséquent, plus exposé à faire monter le change et sortir le métal.

Nous pouvons donc répéter que la situation financière, en exigeant du pays de grands efforts, mais de ses efforts qui lui veut et peut faire, tout en étant douloureuse, est d'une solidité inébranlable; elle se résume en ces mots: Budget en équilibre, toutes les charges de la guerre soldées, compte de liquidation ouvert ne présentant qu'un reste de 200 à 230 millions, à solder en trois ans par la dette flottante ou par les plus-values ordinaires des impôts.

Amortissement de 200 millions: Dette flottante de 625 millions; Banque d'un crédit inébranlable, en mesure de pouvoir à tous les besoins de la circulation monétaire.

Pour terminer ce long tableau de nos affaires, il faut maintenant vous parler de l'armée. A la suite d'une guerre désastreuse, qui

a fini par une guerre civile des plus douloureuses, il y avait à nous occuper de la réorganisation de nos forces militaires pour le présent et pour l'avenir.

Pour le présent, il fallait pourvoir au plus pressé, réunir sous leurs numéros les fragments épars de nos régiments, les pourvoir de cadres, les réarmer, les équiper, recommencer leur instruction interrompue, et s'occuper aussi de rétablir la santé des hommes revenus de captivité. De plus, il ne suffisait pas d'avoir des régiments dispersés sur tout le territoire, il fallait avoir ici, au centre même de l'Etat, une armée forte par le nombre et la qualité, modèle de la discipline rétablie, capable à la fois d'imposer au désordre, et en même temps de présenter à l'Europe la preuve visible de la reconstitution de l'armée française avec toutes ses anciennes mérites.

Elle devait, en outre nous, fournir l'occasion d'une grande épreuve, celle des formations de corps d'armée permanents, dont les Allemands offrent chez eux un si remarquable modèle.

Enfin, la seconde partie de notre tâche devait consister dans un système de recrutement qui répondît à toutes les exigences de notre situation politique dans le monde, sans faire peser sur la population des charges trop nuisibles à son accroissement.

Voilà où en est aujourd'hui l'accomplissement de cette double tâche.

La réorganisation réglementaire consistait, comme je viens de le dire, dans la réunion en un seul tout, sous leurs numéros d'origine, des divers fragments de nos régiments, successivement détachés des dépôts, sous 15 titres de bataillons et de régiments de marche. Elle consistait aussi dans le classement à titre définitif de nos régiments provinciaux. Ce travail est parvenu à son terme, et quand il le sera entièrement, nous aurons 150 régiments d'infanterie, nombre que nous n'avons jamais atteint, et qui permettra d'incorporer la force considérable de six cent mille hommes d'infanterie dans des régiments de trois mille hommes en campagne et mille au dépôt. Cette constitution vigoureuse de notre infanterie nous assurera une alimentation continue de l'armée agissante, quel que soit le ravage des batailles, des marches et des maladies.

Le dernier armement, celui de l'Empire, comprenait 101 ou 102 régiments d'infanterie, plus la garde qui en comptait 8, les chasseurs à pied qui en valaient 10, 4 régiments de zouaves, 1 de punitionnaires, 1 étranger, 3 de tirailleurs algériens, total, 128 à 129 régiments d'infanterie. Avec 150, nous pourrions former 37 à 39 divisions toujours organisées, et qui n'exigeraient jamais la création de cadres nouveaux, au moment de l'entrée en campagne, car les cadres ne s'improvisent pas, et tout cadre fait au début de la guerre peut-être considéré comme sans valeur.

Ces diverses formations se poursuivent; et lorsqu'elles seront achevées, elles ne laisseront rien à désirer, surtout lorsque notre artillerie, recevant un développement correspondant, présentera la proportion de quatre bouches à feu par 1,000 hommes, insuffisance qui a été une des principales causes de nos revers.

A l'heure qu'il est, nos régiments ont repris leur ensemble. On nous menaçait d'une division richeuse entre les anciens officiers qui avaient dû leur avancement à la durée et à l'état des services, et les nouveaux qui avaient dû le leur à des services très réels sans doute, mais aussi à la précipitation des événements. Un rigoureux esprit de justice que le Gouvernement et la commission des grades s'efforcent d'observer, le temps qui efface toutes les différences d'origine, le bon sens de nos officiers qui leur fait comprendre la nécessité des sacrifices pour rentrer dans un régime régulier, ont prévenu les dangers qu'on nous faisait craindre, et l'union est établie entre des hommes dignes de servir ensemble. Les jeunes officiers, par leur déférence envers les anciens, ont beaucoup fait pour le rapprochement qui est aujourd'hui complet dans la plupart de nos régiments.

L'expérience de nos malheurs, le spectacle d'une obéissance rigoureuse en Allemagne, ont fait comprendre à nos soldats comme à nos officiers que la discipline était le nerf des armées, et nos rous offrent déjà un remarquable spectacle de soumission, de respect pour les supérieurs, d'ordre enfin,

L'instruction a été reprise avec beaucoup de soin. Elle ne peut être complète que par la reconstitution des cadres, qui ont été presque tous détruits dans la dernière guerre. En effet, le nombre manquant au moment de l'entrée en campagne, puisque nos régiments comptaient en moyenne tout au plus 1,200 hommes, ou s'est procuré le nombre en multipliant les régiments, c'est-à-dire que la guerre a été faite avec des cadres. Aussi, après les désastres de Metz et de Sedan restait-il à peine trois ou quatre cadres de régiments; et c'est là ce qui a rendu nos malheurs irréparables. Nos campagnes avaient jeté sur la Loire des hommes vigoureux, braves, mais ne pouvant rien que mourir inutilement, faute d'officiers et de sous-officiers pour les conduire.

Nous sommes occupés à reconstituer ces cadres détruits ou dispersés. En général, ce n'est pas en moins d'une année qu'on peut faire un sergent, en moins de deux qu'on peut faire un corps entier de sous-officiers à acquis toute sa consistance. Heureusement qu'il nous est revenu de captivité un nombre considérable d'hommes qui ont assisté à de terribles batailles, et avec eux certains cadres armés sera bientôt fortement encadré.

Son instruction suit le progrès de ses cadres. Elle est bien armée, moins bien équipée et vêtue, parce qu'il a fallu employer des matières précipitamment fabriquées pendant la guerre. Mais la vieille et solide qualité de nos fabrications s'est rétablie, et l'armée offre déjà l'aspect de la propreté, de la bonne tenue, de la réorganisation matérielle et morale.

Le tir est très pratiqué; malheureusement dans nos casernes l'espace n'est pas proportionné à la portée des armes nouvelles. Un autre inconvénient résulte de la dispersion des régiments en bataillons, quelquefois même en compagnies, amenée par l'insuffisance ou la mauvaise disposition du casernement, et surtout par le désir de doter plusieurs communes à garder au même régiment. C'est un inconvénient auquel il sera nécessaire de pourvoir, car un régiment divisé, ayant ici un bataillon, là un demi-bataillon, ou une compagnie, n'a ni instruction, ni esprit militaire. C'est une amélioration indispensable et urgente dont le Gouvernement s'occupe, et qui pourra plus facilement s'accomplir lorsqu'on ajoutera la formation de corps d'armée permanents à notre organisation de paix.

A Paris et tout autour de Paris, la réunion obligée, indispensable, d'une puissante armée, nous a fourni l'occasion d'une grande et décisive expérience.

Autrefois, en France, il ne restait d'organisé pendant la paix que le régiment, et lorsqu'il fallait de nouveau se remettre sur pied de guerre, on était obligé de former précipitamment la brigade, la division, le corps d'armée, et on perdait ainsi un temps précieux pour réunir des soldats, des officiers, des généraux qui ne se connaissaient pas et qui manquaient le plus souvent du matériel le plus indispensable. Nous l'avons éprouvé de la manière la plus dommageable au début de la dernière guerre.

L'expérience que nous faisons en ce moment nous permettra de pourvoir à ces inconvénients et d'éclaircir toutes les parties de cette grave question.

Nous avons quatre-vingt et quelques mille hommes casernés à Paris et dans les communes environnantes, et quarante mille à peu près campés sous baraquas, les uns en manèges, les autres en bois doublés de bois. Le soldat y est sainement, commodément logé, et s'y trouve mieux que dans la plupart des casernes.

L'officier, il est vrai, y trouve la rude vie des camps, sans la puissante et noble distraction des champs de bataille. Mais nos officiers doivent prouver que les peines de la vie militaire ne leur sont pas plus difficiles à supporter que les projectiles ennemis. Nous avons cherché à leur procurer la plus saine des distractions, celle de l'étude. Outre leur logement individuel et séparé, ils ont une salle commune pour prendre leurs repas, une autre pour conférer, lire, s'instruire, une bibliothèque militaire, composée de tout ce que l'esprit humain a produit de plus admirable en fait de récits militaires, s'imprime en ce moment. Il y a déjà plusieurs volumes imprimés et qui vont être distribués. Avant la fin de l'hiver, cette bibliothèque sera distribuée dans nos régiments avec accompa-

gnement de cartes excellentes. Celui qui l'aura lue et comprise saura ce que doit savoir un homme de guerre parfaitement instruit.

On aura 800,000 hommes d'armée active, dont 450,000 restant cinq ans sous les drapeaux, et 450,000 dans leurs foyers pouvant être rappelés au premier besoin. Si à cette armée active on ajoute l'armée territoriale, composée de tous les hommes qui, en prenant part au tirage, seront restés dans leurs foyers, et qui, en guerre, devront fournir la garde des places et des frontières, on aura une armée active suffisamment nombreuse, toujours bien encadrée, pourvue d'une puissante artillerie, fortement appuyée sur la nation elle-même, qui gardera les frontières et les places; et, au lieu d'une exagération fantastique, on possédera une réalité vivante que jamais nous n'avons possédée aussi forte et qui, en 1870, tenue au complet et bien armée, aurait ce tainement remporté ou du moins disputé la victoire et sauvé nos provinces et nos milliards.

Si à ces conditions de recrutement et de durée de service on ajoute les formations de corps d'armée permanents, cette armée joindra à la solidité une disponibilité sans égale. Quant à la population, cinq ans sous les drapeaux, trois ans en congé renouvelable ne constitueront pas pour elle une charge trop lourde. D'ailleurs, la faculté de la substitution d'un numéro à un autre contribuera à l'adoucir.

C'est dans l'armée territoriale demeurée dans ses foyers qu'on pourra organiser la force intérieure chargée de la garde de la cité. Nous vous proposerons de la choisir parmi les hommes seuls qui ont à l'ordre un intérêt véritable. Vous jugerez si les conditions vraies de ce choix se trouvent réunies dans les dispositions du projet qui sera mis sous vos yeux.

Je viens de vous retracer, messieurs, le tableau entier de nos affaires. Il me reste à les résumer pour vous en faire saisir l'ensemble et en tirer les conclusions.

Nos relations avec les puissances étrangères sont, comme je vous l'ai dit, non-seulement pacifiques, mais bienveillantes. Tout le monde sait que nous voulons la paix, que nous ne désirons pas de nouveaux engagements, que, par conséquent, nous ne travaillons pas à en provoquer. Nous cherchons, il est vrai, à nous réorganiser financièrement et militairement, parce que c'est notre droit envers nous-mêmes.

D'ailleurs, toutes les puissances le font aujourd'hui dans toute l'Europe, et aussi complètement que possible, et usent d'un droit incontestable et incontesté. Or, s'il y a une nation à qui ce droit ne puisse pas être disputé, c'est assurément celle qu'un gouvernement aussi négligent que téméraire a précipitée dans d'affreux malheurs pour avoir été à la fois désarmé et provocateur.

Rien donc, à l'extérieur, ne saurait menacer ni même inquiéter notre sécurité.

Au dedans, l'administration se reconstitue, hommes et choses. Nos préfets ont, pour la plupart, conquis les suffrages de leurs conseils généraux, et pénètrent chaque jour plus avant dans la confiance de leurs administrés. La nouvelle loi des attributions des conseils généraux est entrée en vigueur et jusqu'ici n'a rien amené de regrettable. Sans doute, toutes les passions sont loin d'être éteintes, dans certaines parties du pays, et il serait miraculeux qu'au sein d'une révolution, il n'en restât point; mais elles sont impuissantes à troubler l'ordre.

Sans doute, sous tous les rapports si divers qu'embrasse ce message nous ne dirons pas que tout soit fait, que rien ne reste à faire; hélas! non. Pour que tous ce que nous venons annoncer soit réalisé, il faut encore beaucoup de travail, de constance, de dévouement; mais le port est devant nous et nous pouvons déjà l'entrevoir; mais pour apprécier justement l'importance des résultats obtenus, il faut, comme je vous le disais en commençant, se reporter toujours à dix mois en arrière, lorsque, arrivés de Bordeaux devant Paris, il nous fallait, sans armée, sans finances, au sein de la France envahie, inondée de sang, verser encore des torrents d'un sang précieux pour écarter la plus effrayante révolte qui fut jamais.

Cette seule différence suffit pour apprécier le présent et remercier la Providence de nous avoir permis de tout améliorer.

En terminant ce long exposé, il me reste à toucher un sujet grave, délicat, brûlant.

Après avoir parlé de nos affaires, de dehors et de dedans, de diplomatie, d'administration, de finances, d'armée, il semble étrange de dire que je ne vous aie point parlé de politique, ou du moins de cette politique ardente du moment qui occupe tous les esprits. Et pourtant, il est vrai que la situation est si extraordinaire, finances, organisation militaire ne semblent pas être de la politique, et la présence de tant de gouvernements défaits depuis cinquante années, et de tant de partis se disputant la création d'un gouvernement nouveau! Mais les messieurs, commencez votre tâche, car vous êtes le souverain, et nous sommes nous, que des administrateurs délégués pour opérer ce que j'ai appelé la réorganisation du pays. Eh bien! cette politique actuelle, ayant pour objet la constitution d'un gouvernement définitif, c'est vous surtout qu'elle regarde, et nous sommes sur vos traits si nous prenons à cet égard une initiative précipitée.

Quand à moi, monsieur le Prince, et quel-quefois de douleur, lorsque je me détourne un moment d'un travail incessant pour penser à nos malheurs, je n'ai d'autre tâche que celle de réorganiser le pays brisé par sa chute, en rétablissant ses relations, au dedans son administration, ses finances, son armée; et maintenant, un ordre supérieur pendant que cette tâche s'accomplit, et en me tenant toujours prêt à vous remettre intact, dans sa forme, scrupuleusement et loyalement conservée, le dépôt que vous m'avez confié. Le voilà, en effet, tel que vous me l'avez remis, en partie réorganisé et surtout conformément au contrat passé entre nous: Je vous le remets. Qu'en ferez-vous? vous êtes le souverain; je ne le sais pas, moi simple administrateur délégué; vous êtes le souverain, ou le mot de droit n'est qu'un vain mot, car vous êtes les élus, librement élus du pays.

Vous faire aujourd'hui des propositions sur tout ce qui est constitué, serait de notre part, à mes collègues et à moi, une lâcheté, une entrepris sur vos droits. Mais nous sommes, nous aussi, des élus du pays et nous avons des devoirs à remplir, et comme membres de cette Assemblée, et comme membres du Gouvernement, lorsque en soulevant vous-mêmes les graves questions qui préoccupent les esprits, vous nous provoquez à nous expliquer sur leur solution, nous devons répondre avec franchise et loyauté. Jusqu'à la, nous n'avions mes collègues et moi-même un compte à rendre, loyal, exact et juste, vous l'avons rendu.

Il nous reste un mot à vous dire pour mettre, si j'ose ainsi parler, le comble à la sincérité.

Le pays, dans son ensemble, sauf quelques exceptions peu nombreuses, le pays est sage. Il sent ses malheurs, veut les réparer, et si l'esprit de parti se montre quelquefois, cet esprit est bientôt comprimé par une majorité modérée, qui sent la nécessité d'immoler toutes les passions de parti à l'intérêt public évident, démontré. Le pays, je le répète avec une conviction profonde, le pays est sage. Les partis seuls ne voudraient pas l'être. C'est d'eux, d'eux seuls qu'il y a eu, dans ce pays, à braver, s'est dressé, qui a fait, vous le savez, contre lesquels, il faut nous armer de sang-froid, de courage, d'énergie. C'est contre les partis, leurs passions, même les plus honnêtes, qu'il faut nous raidir; dans une situation où une longue suite de résolutions a laissé sur le sol tant de partis et de subdivisions de partis, vous élever au-dessus d'eux, à une suprême modération, à une suprême fermeté.

Vous l'avez fait déjà bien souvent, et dans les jours les plus agités, lorsqu'il semblait devoir sortir de vos délibérations des tempêtes, il en a jailli sur-le-champ des volutes d'une haute et profonde sagesse. C'est à la majorité d'entre vous que nous salutons que je m'adresse en ce moment; et, tout fatigué que je suis, si dans cette même voie de sagesse, mon dévouement vous est utile quelques jours encore; vous y pouvez compter. Mais s'il ne vous est pas indispensable, si votre sagesse n'approuvait pas mes vœux à quelque degré, oh! n'hésitez pas, laissez un signe, un seul; et, redevenu ouvrier fidèle et soumis, je vous remettrai l'ouvrage que vous m'avez confié, et, grâce au loyal et habile concours de mes collègues, en meilleur état que je ne l'ai reçu. Et je ne m'exprime ainsi que parce que vous tous, vous pourrez en voir autant et même plus, lorsque le jour sera venu de reparaitre devant le pays. Ce

course furibonde.

A peu de distance du petit bois, nous nous retrouvâmes sur le même grand chemin que nous suivions lorsque la vivacité toujours croissante du combat avait déterminé notre protectrice à chercher un refuge à l'écart.

Ce chemin, si bruyant quelques heures auparavant, était morne et solitaire quand nous le rejoignîmes. On voyait seulement quelques cadavres d'hommes et de chevaux dans les champs environnants.

Qu'étaient devenus les nôtres? Mis en déroute, avaient-ils été tous pris? Abses heureux pour s'être tirés d'affaire, de quel côté s'étaient-ils dirigés? A défaut d'un renseignement ou d'un indice, notre salut dépendait peut-être d'une bonne inspiration à cet égard.

Je priai le bon Dieu de me la donner, et nous nous remîmes en marche dans la direction que nous aurions suivie si rien n'avait mis obstacle à notre voyage.

Il pouvait être environ midi quand j'aperçus dans l'éloignement le clocher aigu d'une église et les toits bas et plats d'un village.

Cet aspect me redonna un peu de courage, et j'en avais besoin, car Hélène ne marchait plus depuis longtemps, et j'étais parvenu déjà le moment où il neme serait plus possible de la porter.

Je redoublai d'efforts, et enfin j'atteignis les premières maisons du village, dont j'avais vu de loin les toits à moitié

cachés dans la verdure.

Une porte était ouverte, au milieu d'un pavillon de construction élégante; j'entrai dans une pièce au rez-de-chaussée, et je déposai ma course sur une chaise. Il était temps: j'allais succomber à la fatigue.

Une jeune femme qui allaitait un tout petit enfant me demanda d'une voix douce qui nous étions, et ce qu'elle pouvait faire pour nous être utile.

Je lui racontai notre lamentable histoire, dans mon incorrect allemand d'émigré, et j'eus la satisfaction de voir que mon récit faisait couler ses larmes.

Elle remit avec précaution dans son berceau l'enfant qui s'était endormi sur son sein, puis elle alla dans une pièce voisine, d'où elle revint bientôt apportant du lait, du beurre, des fruits et du pain, qu'elle plaça devant nous, en nous invitant, dans les termes les plus affectueux et les plus compatissants, à prendre un peu de nourriture.

Tout en mangeant, je lui adressai quelques questions sur le mouvement des armées; mais elle ne put me donner aucun renseignement, si ce n'est qu'on s'était battu la veille dans les environs: hélas! je le savais aussi bien qu'elle, et probablement beaucoup mieux.

Quand je me sentis ranimé par un bon repas, je demandai à Hélène comment elle se trouvait, et sur sa réponse qu'elle se sentait à merveille, je me levai pour partir, et dans cette pensée je pris ma sœur par la main, et m'approchant

de notre hôtesse je le remerciai de sa gracieuse hospitalité.

Elle me demanda où nous avions le dessin d'aller: je lui répondis que je n'en savais rien, mais que c'était décidé à marcher jusqu'à ce que j'eusse trouvé mon père.

Je vis de nouveau briller dans ses yeux deux grosses larmes d'attendrissement, puis elle me répondit que ma résolution faisait le plus grand honneur à mon courage, mais qu'elle la croyait périlleuse, et qu'elle ne suppliait à mains jointes d'attendre que son mari, qui était sorti pour une heure ou deux, fût de retour.

Il vous donnera de bons conseils, dit-elle en terminant sa petite exhortation de prudence; puis, comme il est bourgmestre, il est très possible qu'il ait appris quelque chose sur la marche des armées, ajouta-t-elle; mais, dans tous les cas, croyez-moi, mes pauvres enfants, le mieux est de ne pas vous remettre en route que vous n'avez vu mon bon Johan.

Il me sembla que cette excellente femme me donnait un avis sensé, et je décidai à ne pas partir que son mari ne fût revenu.

Il entra peu de moments après, et sa femme n'eut pas besoin de prononcer beaucoup de paroles pour le mettre au fait de notre douloureuse situation.

Il commença par l'approuver de nous avoir gardés jusqu'à son retour, puis il me demanda quelques explica-

tions, que je lui donnai du mieux qu'il me fut possible.

Mon enfant, me dit-il avec bonté, je m'oppose absolument à ce que vous partiez.

Vous n'en avez pas le droit, lui répondis-je avec ma fierté de dix ans.

Je le sais, mon enfant; mais je le prends dans votre intérêt. Que disirez-vous? Savoir ce que votre père est devenu? Eh bien! si je vous l'apprends sans que vous bougiez d'ici, cela ne vaudra-t-il pas beaucoup mieux?

Je fus obligé de convenir qu'il avait raison, et je lui promis de me gouverner d'après ses conseils: alors il me dit:

Je fais pour vous, mon enfant, ce que je voudrais que votre père fit pour le mien, s'il se trouvait dans le même cas que vous. Vous allez rester sous la garde de ma bonne Marie-Lise, et moi, dès ce soir, je me mettrai en campagne pour tâcher de savoir ce qui vous intéresse, et, bonnes ou mauvaises nouvelles, je vous promets de vous en rapporter quelques-unes.

Allons, allons, il faut espérer qu'elles seront bonnes, reprit-il en remarquant que mon cœur se gonflait. Puis je l'entendis murmurer à voix basse: Pauvres enfants!

Ainsi qu'il me l'avait promis, je le vis quelques instants après monter à cheval, en m'annonçant qu'il allait à la découverte. Sa femme lui demanda s'il reviendrait le soir même, il lui répondit

qu'il le désirait vivement, mais qu'il ne pouvait pas en être tout-à-fait sûr.

Le reste de la journée et la soirée s'écoulèrent tristement; le bon Johan ne revint pas.

La matinée du lendemain se passa aussi pour nous dans une vaine attente.

Marie-Lise faisait tout ce qu'elle pouvait pour nous distraire de nos inquiétudes, mais nous ne répondions que par des larmes à ses efforts; j'avais le pressentiment que je ne reverrais plus mon bien-aimé père, et Hélène pleurait en voyant l'anxiété peinte sur mon visage.

Le soir de ce jour, un exprès apporta une lettre de Johan à sa femme. Il la chargeait de nous dire que l'armée des émigrés avait éprouvé un rude échec; que ses pertes étaient considérables, et enfin qu'ayant appris où se trouvait le corps des chasseurs de Bussi, il espérait de joindre avant la nuit close.

Ce que je n'ai su que longtemps après, c'est que cette lettre contenait dans un post-scriptum d'une ligne ces sept mots de sinistre augure: le corps en question a été abîmé.

Enfin, le quatrième jour après son départ, Johan revint, et je vis du premier coup d'œil que je jetai sur lui, qu'il n'avait rien de bon à nous apprendre.

Il portait sous son ample redingote un ou deux paquets qu'il remit en grand mystère à sa femme, puis ils se renfermèrent et passèrent près d'une heure en tête-à-tête.

Le soir du prochain soir...